

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois applicables de ladite juridiction.



eureKING annonce l'abandon de son projet d'acquisition de Skyepharma et de SCTbio et le lancement de son processus de dissolution puis de liquidation

Paris, France, le 12 octobre 2023 – eureKING (ISIN : FR0014009ON9, Euronext Paris), le premier *Special Purpose Acquisition Company* (« SPAC ») européen dans la santé dédiée à la bioproduction, annonce l'abandon de son Rapprochement d'Entreprises Initial (ou « IBC »)¹ avec Skyepharma Production SAS (« Skyepharma » et l'« IBC Proposé avec Skyepharma ») et, par conséquent, de son projet d'acquisition de SCT Cell Manufacturing s.r.o. (« SCTbio » et l'« Acquisition Proposée de SCTbio »).

En effet, les discussions annoncées le 9 octobre 2023 pour modifier la structure des deux acquisitions n'ont pas abouti à ce stade. Il s'avère en outre impossible de repousser, au-delà du 31 octobre 2023 actuellement, la date limite à laquelle l'IBC Proposé avec Skyepharma doit être réalisé dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Dans ces conditions, certaines des conditions suspensives prévues au contrat de cession et d'acquisition en date du 4 septembre 2023 relatif à l'acquisition de Skyepharma ne pourront être satisfaites. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de convoquer, pour le 28 novembre 2023, une assemblée générale extraordinaire pour décider de la dissolution de la Société. A la suite de cette décision, la Société sera liquidée conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

Dès lors, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, prévue le 27 octobre 2023, en vue d'approuver les deux acquisitions, devient sans objet et ne sera donc pas tenue.

Contacts avec les médias

Image Sept

Leslie Jung-Isenwater / Sergio de la Calle / Florence
Couprie
eureking@image7.fr
+33 (0)1 53 70 74 70

Avertissement

Le 6 juin 2023, J.P. Morgan a mis fin à son association avec eureKING et a renoncé à toute rémunération en lien avec cette association. Le même jour, J.P. Morgan a également renoncé à son droit au paiement d'une commission différée liée à son rôle de co-coordonateur global et teneur de livre dans le cadre de l'introduction

¹ Tel que décrit dans le prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 6 mai 2022, sous le numéro 22-134, dans le cadre de l'introduction en bourse d'eureKING (« Prospectus IPO »).

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois applicables de ladite juridiction.



en bourse d'eureKING. J.P. Morgan a informé eureKING qu'il ne portera aucune responsabilité au titre de ce communiqué de presse.

A propos d'eureKING

Fondé en mars 2022, eureKING est un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) français créé dans le but d'acquérir des entreprises européennes dans le domaine de la bioproduction de pointe, avec l'ambition de créer un bio CDMO leader en Europe capable de répondre aux besoins croissants d'externalisation de cette industrie. eureKING a choisi de se concentrer sur trois segments hautement spécialisés et stratégiques de l'industrie biopharmaceutique : la production de produits biologiques, en particulier les nouvelles générations d'anticorps monoclonaux ou de protéines complexes, la production de thérapies cellulaires et géniques et la production de produits biothérapeutiques vivants (avec des applications dans le microbiome).

Avec une levée de fonds de 150 millions d'euros en mai 2022, eureKING est dirigée par une équipe de gestion internationale composée de talents expérimentés du secteur de la santé, qui se consacre à 100 % au projet SPAC et à sa stratégie de développement. eureKING est soutenue par un conseil d'administration doté d'une expertise pharmaceutique et financière complémentaire afin d'atteindre son objectif de développement et de promotion du secteur prometteur de la biofabrication en Europe à l'échelle internationale.

eureKING est cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris depuis le 12 mai 2022.

www.eureking.com